« La partie qui ornait déjà le sanctuaire venait de l'abbaye de Cluny et y avait été placée à l'époque où le séminaire fut transporté de la maison de la Providence (montée de Fourvières) à l'ancien établissement, c'est-à-dire en 1805. G'esten 1846 que M. Boiteux, économe, fit venir de Paris, les stations du chemin de la croix, bas-reliefs en carton-pierre qu'on plaça dans les panneaux de la boiserie du chœur, après les avoir fait peindre couleur de bois de manière qu'on les prenait pour des sculptures. »

Comme on.le voit par cette obligeante note, deux boiseries différentes ornèrent la chapelle de l'ancien grand séminaire. Celle de Cluny garnissait le chœur et celle de Vienne couvrait les murs. Mais que devinrent ces boiseries et ces stalles après l'achèvement du nouveau grand séminaire? La note ne le dit pas. Son auteur et M. l'architecte diocésain m'ont appris que ces objets n'ayant pas pu être utilisés dans la nouvelle chapelle, avaient été entreposés dans un grenier; comme ils y dépérissaient, on se décida enfin à vendre les boiseries de Vienne à un marchand et celles de Cluny à une église de village qu'on n'a pu me désigner. En même temps on céda à la fabrique de Regny (Loire), où elles sont encore aujourd'hui, ce qui restait des stalles non utilisées à Saint-Jean. « Elles sont en bois très dur, m'écrivait M. le curé de la paroisse, d'un bois de nover bien choisi, très simples, bien commodes, sans sculpture; les boiseries seules étaient fort remarquables. La paroisse de Régny était autrefois une abbaye de bénédictins; si nos stalles viennent de Cluny, nous en sommes très heureux. »

Une des stalles de Cluny est aussi allée échouer au petit séminaire d'Alix, ainsi qu'une double balustrade de bois. Les vingtquatre balustres qui la composent furent donnés par la Primatiale il y a quinze ans environ. On songea d'abord à employer cette balustrade pour la table de communion, mais on y renonça et on se décida à l'utiliser dans le chœur des séminaristes. (Lettre de M. le Supérieur.)

Je désespérais de parvenir à connaître ce qu'étaient devenues les boiseries de Cluny lorsque, sur l'indication d'un ecclésiastique de Lyon, je sus qu'une partie au moins avait été acquise, en 1845, par l'église de Soucieu (Rhône), et voici la lettre que M. le curé de